

DOSSIER DE BIOSÉCURITÉ

FORMULAIRE PUBLIC PARTIE 1: DONNÉES ADMINISTRATIVES

1. Informations générales

1.1. Identification de l'installation

Nom de l'installation:
Nom ou code du ou des bâtiment(s) concerné(s):
Rue: N° : Boîte :
Code postal : Commune :

1.2. Plans

Veillez fournir **en annexe** (en 4 exemplaires à BE et un exemplaire au SBB) les plans des installations comprenant les utilisations confinées concernées:

- Un schéma d'implantation lisible de l'installation - dont la précision dépend de l'importance de l'installation - permettant d'évaluer l'inscription du projet dans son environnement.
- Les vues en plan des niveaux comprenant les locaux où ont (auront) lieu les opérations, en indiquant leur situation précise ainsi que les zones contiguës.

Ces plans comprennent :

- la structure générale du bâtiment (murs, portes, ...) ;
- l'indication des locaux (type de laboratoire, sas, animalerie,...) ainsi que leur numéro ou code et leur niveau de confinement.
- les groupes de ventilation, les éviers et les zones de stockage de déchets ;

1.3. Autorisations d'utilisation confinée et permis d'environnement

Référence des autorisations d'utilisation confinée précédentes éventuelles: LABO-123456

Référence du permis d'environnement valide + date d'expiration*:

* ou date de réception de la demande à Bruxelles Environnement au cas où la procédure est en cours

1.4. Type de procédure

- Première utilisation (Nombre d'opérations concernées:)
- Utilisation confinée subséquente
 - Nouvelle opération (Nombre d'opérations concernées:)
 - Continuation d'opération (Nombre d'opérations concernées:)
 - Modification d'opération (Nombre d'opérations concernées:)

1.5. Type d'exploitation

- Institut scientifique ou centre de recherche associé
- Université ou haute école
- Hôpital ou clinique
- Laboratoire d'analyses médicales ou vétérinaires
- Laboratoire d'analyses phytopathologiques
- PME
- Industrie
- Autre : Préciser

2. Identification du demandeur et de ses préposés

2.1. Coordonnées du demandeur

Nom:	Prénom:
Fonction:	
Tél.:	
E-mail:	
Adresse :	
Rue:	N°: Boîte:
Code postal :	Commune :

2.2. Coordonnées du responsable de la biosécurité

Nom:	Prénom:
Fonction:	
Tél.:	
E-mail:	
Adresse : à préciser uniquement si elle diffère de celle du demandeur.	
Rue:	N°: Boîte:
Code postal :	Commune :

2.3. Comité de biosécurité chargé de la biosécurité au sein de l'installation (si pertinent)

2.3.1. Coordonnées du Président du Comité de biosécurité

<u>Nom</u> :	<u>Prénom</u> :
<u>Fonction</u> :	
<u>Tél.</u> :	
<u>E-mail</u> :	
<u>Adresse</u> : à préciser uniquement si elle diffère de celle du demandeur.	
<u>Rue</u> :	<u>N°</u> : <u>Boîte</u> :
<u>Code postal</u> :	<u>Commune</u> :

2.3.2. Composition du Comité de biosécurité

Nom	Prénom	Fonction

3. Opérations

Veillez lister les opérations d'utilisation confinée que comporte ce dossier. Chaque opération doit être notifiée à l'aide d'un formulaire « Partie 2 : info opération »

N°	Titre de l'opération	Utilisateur responsable	CR*

* CR = classe de risque de l'opération

4. Documents annexés

- Plans de l'installation
- Nombre de formulaires « partie 2 : info opération » (un par opération)
- Autres annexes : *Préciser*

5. Signature

Le soussigné déclare avoir pris connaissance de tous les formulaires et annexes constituant le dossier de biosécurité et les certifie complètes et exactes.

Nom :

Fonction (facultatif) :

Fait à le .../.../...

Signature :

Avis de confidentialité

Les données à caractère personnel vous concernant sont traitées par Sciensano et par Bruxelles Environnement à des fins de traitement et de suivi de votre dossier de demande ou de déclaration, en vertu de l'Ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.

Vos données sont conservées pendant toute la durée de suivi de votre demande et tant que l'autorisation qui en découle produit des effets juridiques, tenant notamment compte des obligations qui s'imposent suite à une cessation d'activité.

Bruxelles Environnement est soumis à des obligations de transparence de l'information environnementale, en vertu notamment des Décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises.

Vous pouvez accéder, rectifier et supprimer vos données en nous contactant :

- Sciensano : par e-mail (contained.use@sciensano.be) ou par courrier (Sciensano, Service Biosécurité et Biotechnologie, rue Juliette Wytsman 14 à 1050 Bruxelles) ;
- Bruxelles Environnement : par e-mail (permit@environnement.brussels) ou par courrier (Bruxelles Environnement, Division Autorisations & Partenariats, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).

Vous pouvez également prendre contact avec notre délégué à la protection des données :

- Sciensano : par email (dpo@sciensano.be) ou par courrier (Sciensano, Data Protection Office, rue Juliette Wytsman 14 à 1050 Bruxelles) ;
- Bruxelles Environnement : par e-mail (privacy@environnement.brussels) ou par courrier (Bruxelles Environnement, Privacy, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).

Le cas échéant, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données par e-mail (contact@apd-gba.be) ou par courrier (rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles).